



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 mai 2024

Plan massif de recrutement pour la Justice : le ministère lance une nouvelle campagne de recrutement de près de 400 greffiers

- Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 juillet 2024 -

Avec un budget sans précédent de près de 10 milliards d'euros, sous l'impulsion d'Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, le ministère de la Justice poursuit ses efforts de recrutement en 2024, avec l'ouverture de près de 400 postes de greffiers accessibles par le biais de trois concours.

Un métier qui conjugue connaissances juridiques, maîtrise des procédures et dimension humaine

Le greffier a un rôle majeur dans le fonctionnement de la Justice. Technicien de la procédure, il enregistre les affaires, prévient les parties des échéances importantes, effectue des recherches juridiques, prend note du déroulement des débats, rédige les procès-verbaux et met en forme les décisions.

Spécialiste de la procédure, le greffier est garant de l'authenticité des actes judiciaires.

Il est aussi chargé de renseigner, d'orienter et d'accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Une formation rémunérée avec des stages sur le terrain

Les lauréats des concours externe et interne suivront une formation rémunérée de 18 mois alternant cours théoriques à l'École nationale des greffes de Dijon qui célèbre son 50^{ème} anniversaire en 2024, et stages pratiques en juridictions.

À l'issue de la formation et selon le rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

Les greffiers ont l'opportunité d'évoluer au sein du corps de métier. Après quatre ans d'expérience, un greffier peut passer le concours interne pour devenir directeur des services de greffe et accéder ainsi à différents niveaux de responsabilité. En outre, la création d'un corps de débouché de catégorie A, a été annoncé par le garde des Sceaux en octobre dernier.

Le métier de greffier offre une rémunération évolutive. La profession de greffier a connu une revalorisation en [mars 2022](#), en [octobre 2023](#).

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

ÉVOLUTION & RÉMUNÉRATION



Rémunération nette mensuelle au 01/01/2024, y compris l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) au montant minimal. La rémunération des greffiers stagiaires varie selon qu'ils sont en formation à l'ENG ou en stage.

Le calendrier prévisionnel des concours

- Inscriptions : du 3 mai au 15 juillet 2024
- Épreuves écrites des concours externe et interne : 1er et 2 octobre 2024
- Épreuve écrite du troisième concours : 1er octobre 2024
- Résultats d'admissibilité : 8 novembre 2024
- Épreuve orale : à partir du 25 novembre 2024
- Résultats d'admission : 8 janvier 2025

Conditions d'accès pour le concours interne

- Être de nationalité française.
- Être en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire à la date du début des épreuves écrites, soit le 1er octobre 2024.
- Justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours soit le 1er janvier 2025, de quatre années au moins de services publics.

Conditions d'accès pour le concours externe

- Être de nationalité française.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac +2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins trois enfants, qui en sont dispensés).
- Justifier du titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac +2 minimum) au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit le 1er octobre 2024.

Conditions d'accès pour le troisième concours

- Être de nationalité française.
- Justifier de l'exercice pendant une durée de quatre ans d'un ou plusieurs mandats ou d'une ou plusieurs des activités définies au 3° de [l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984](#), au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours, soit le 1er janvier 2025. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans le domaine juridique et avoir été d'un niveau comparable à celles des greffiers des services judiciaires. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultané ne sont prises en compte qu'à un seul titre ([article 6 – 3° du décret n°2015-1275 du 13 octobre 2015](#)).

Plus d'informations sur :
[Devenez greffier - concours d'octobre 2024 | La Justice recrute](#)